APPEL AUX CATHOLIQUES

Catholiques, secourez les victimes de M. Combes.

Pour cela, n'envoyez vos *cartes de visite et de deuil*, vos *faire part de naissance* et autres *avis*, qu'avec la **bande des Persécutés**, affranchie à **UN CENTIME** au lieu de **CINQ** que vous devriez mettre sur l'enveloppe.

Rompons avec la mode insensée qui nous fait payer naïvement à ceux qui nous oppriment et nous pressurent cet impôt qui n'est pas obligatoire.

On trouve ces bandes **aux Bureaux de la Croix**, 84, Grande-Rue, et aux librairies suivantes : Vromant, Grand-Place; Flipo-Broutin, Grande-Rue; Martin-Frémont rue de Lannoy, 58, et Plouviez-Fontenelle, place Notre-Dame, et chez le secrétaire, 34, rue Fosse-aux-Chênes, à **Roubaix**, au prix de 5 francs le cent, la différence devant *être versée au Comité des Ecoles Catholiques de Roubaix.*

A Tourcoing, à nos bureaux, rue des Ursulines, 65, et chez M. Jean Debischop, imprimeur, rue des Ursulines; Henri Lemaire et Jules Rosoor-Delattre, imprimeurs, Grande-Place.

ROUBAIX

Aujourd'hui

Avis militaire. — Les hommes des services auxiliaires des classes 1886 à 1902, non en possession d'un fascicule de mobilisation ou du livret militaire, sont priés de se présenter, les uns avec leur livret militaire, les autres pour le retirer, à la gendarmerie, rue des Arts.

Enterrements — Mme Edouard Vandenbossche, née Marie Deschemacker, 8 h., Sainte-Elisabeth. — M. Jean Leerais, 9 h., Très-Saint-Rédempteur.

LA DISTRIBUTION DES PRIMES

DU

Legs Boucher-de-Perthes

Voici l'allocution prononcée par M. Ed. Roussel à la séance de distribution des primes du legs Boucher-de-Perthes :

Allocution de M. Edouard Roussel

Mesdames, Messieurs,

L'Administration municipale m'a fait l'honneur de me déléguer pour présider aujourd'hui à la cérémonie des récompenses instituées par le legs Boucher-de-Perthes.

J'en suis particulièrement heureux parce que je sais combien d'exemples de dévouement l'on rencontre chaque jour dans la classe ouvrière, où les sentiments de solidarité sont développés en raison même des difficultés de l'existance.

Ces dévouements sont admirables, parce qu'ils ne sont pas l'acte d'une heure ou d'un jour, ils le sont surtout lorsqu'ils viennent, comme nous le constatons aujourd'hui, de jeunes filles qui, à l'aurore de la vie, au moment où le cœur parle, alors qu'elles pourraient songer à profiter des joies de la jeunesse et à se créer une famille, sacrifient toutes leurs aspirations sans un regret et sans une hésitation pour secourir, soit à leurs parents affaiblis par l'âge ou la maladie, soit à leurs frères et sœurs, trop jeunes encore pour se guider et se soutenir dans la vie, remplaçant ainsi le père ou la mère trop tôt enlevés à leur affection et aux besoins de leur famille.

Notre rapporteur nous dire quels admirables exemples nous avons cette année encore rencontrés dans notre ville; et si nous avons été amenés bien à regret, par les limites qui nous sont fixées à faire un choix entre les jeunes filles qui nous ont été signalées, nous n'en adressons pas moins, à toutes, le témoignage de notre admiration profonde pour leur vie d'abnégation, de sacrifice et de dévouement.

Nous savons aussi que celles qui n'ont pu être récompensées cette année n'en continueront pas moins à remplir la noble et belle mission qu'elles ont acceptée, nous apportant ainsi l'occasion de leur décerner, l'année prochaine, la distinction qui déjà leur serait légitimement due si leurs mérites étaient seuls en cause.

Je donne la parole à M. Feldherbe.

Rapport de M. docteur Feldherbe

M. le docteur Faidherbe donne ensuite lecture de son rapport dont voici les principaux passages :

Après avoir parlé et fait l'éloge d'une ancienne lauréate, Mlle Céline Dévenin, qui vient d'obtenir un prix de vertu de l'Académie Française, le rapporteur convie tous nos concitoyens qui veulent contribuer à la glorification du bien, à signaler à la Commission du legs Boucher de Perthes, les actes de dévouement qu'ils connaissent.

Cette année, le nombre des personnes dont les titres ont été présentés à l'examen de la Commission n'a été que de neuf. Encore la Commission a-t-elle dû restreindre son choix à quatre personnes qui semblaient mériter une attention plus grande.

Mlle Hermance **VANDECAVEYE**

née à Roubaix, le 26 décembre 1869 est le titulaire de la première demi-prime de 250 francs. Elle a déjà reçu, en 1902 et 1903 des médailles d'encouragement. Surveillante modèle dans une usine où elle est occupée depuis 22 ans, elle a au foyer domestique, une conduite admirable.

Non contente en effet, de subvenir par son travail à la plus forte part des dépenses du ménage, mademoiselle Vandecaveye assume encore en dehors des heures d'atelier, l'entretien de la maison et les soins que nécessitent sa mère et sa sœur.

Ces deux personnes sont dans un état de santé qui les rend incapables, non seulement de vaquer aux travaux d'intérieur mais même de se rendre le moindre service. La mère, âgée de 74 ans est absolument impotente depuis plus de 25 ans, traîne une vieillesse douloureuse et résignée et n'a d'autre recours et d'autre consolation que les soins si tendrement dévouées prodigués par sa fille lorsqu'elle est à la maison.

La sœur, atteinte depuis longtemps d'une affection convulsive qui la rend impropre à tout travail et l'expose à des dangers continus, est pour elle une cause de préoccupation constante et l'objet de sa tendre sollicitude.

L'âme courageuse de notre lauréate ne se laisse point abattre par le triste spectacle de cet intérieur, hante par la maladie et la souffrance. Hermance Vandecaveye y maintient un ordre et une propreté absolus; elle veille à tout, se mettant à l'ouvrage dès qu'elle est rentrée de l'atelier, prenant sur son repos, si c'est nécessaire, pour arriver à faire face à tout. Malgré ses inquiétudes et ses fatigues, elle donna aux siens, par son dévouement et sa tendresse, par l'exemple de sa sérénité et de son humeur toujours égale, la consolation des douleurs présentes et la confiance dans l'avenir.

Mademoiselle Marie **DESCAMPS**

Titulaire de la seconde demi-prime de 250 fr., est née à Roubaix, le 8 avril 1869. Elle a déjà obtenu, l'an dernier, une médaille d'encouragement. Elle n'avait que six ans quand sa mère devint veuve; les aînée ont grandi et quitté la maison pour fonder du nouveaux foyers.

Mlle Descamps est restée seule avec sa vieille mère qui, âgée maintenant de 86 ans, est atteinte aux jambes de plaies incurables et douloureuses. ne peut plus faire aucun travail dans la maison depuis plus de vingt ans. Elle doit subvenir par son travail à toutes les nécessités de leur modeste ménage et malheureusement ses ressources sont bien limitées.

Soigneuse dans une filature, elle gagne de faibles journées qui permettent à peine de faire face aux dépenses indispensables et les périodes de chômage que les transformations économiques et les événements politiques rendent de plus en plus fréquentes dans l'industrie roubaisienne, viennent souvent réduire encore le budget déjà si maigre. La misère alors s'installe au foyer, inspirant à notre lauréate les plus vives alarmes pour se mère incurable à qui elle craint toujours de ne pouvoir donner le strict nécessaire.

Mlle Joséphine **VERSCHORE**

Née à Roubaix, le 7 novembre 1871, a fait preuve de la même bonne conduite, de la même assiduité au travail, des mêmes actes de dévouement que les précédentes.

Depuis dix-sept ans, Mlle Verschore est le principal soutien de sa vieille mère âgée de 75 ans et de sa sœur souvent malade, et c'est son travail qui nourrit le ménage la plupart du temps. C'est du reste une excellente ouvrière. La personne qui l'a recommandée aux suffrages de la Commission, écrit dans sa lettre de proposition : « Ainsi donc, Messieurs, Joséphine a dû, depuis l'âge de 15 ans pour ainsi dire, subvenir aux besoins de sa famille, sans jamais avoir été secourue par personne : elle a sacrifié sa jeunesse et sa santé, car elle même est très délicate.

La Commission regrette de ne pouvoir lui accorder qu'une première médaille d'encouragement.

Mlle Prudence **DE MEERSMAN**

Née à Roubaix, le 10 mars 1866, est une ouvrière d'usine qui trouve, après les labeurs d'une journée déjà bien remplie, le moyen de rendre de grands services à sa famille, à son père âgé 75 ans et à sa mère, âgée de 69 ans, qui ne peuvent plus guère travailler.

Mlle De Meersman a ouvrière excellente, exacte et assidue au travail, d'une conduite exemplaire sous tous les rapports, et de plus très estimée dans son quartier, ne se contente point de contribuer à l'entretien de la famille par l'apport de son salaire quotidien; quand la journée est terminée, elle consacre encore son activité aux soins du ménage et à la mise en ordre de la maison.

La Commission lui décerne une médaille d'encouragement. M. le docteur Feldberbe termina son rapport par ces mots :

L'exemple de ces filles méritantes qui savent ainsi soulager les souffrances dans leurs et les aider puissamment malgré l'exiguïté de leurs ressources, est une grande leçon pour ceux que l'égoïsme malfaisant et le scepticisme destructeur n'aveuglent pas. Ce n'est point un vague sentiment de solidarité familiale qui les a poussées à se dévouer ainsi, c'est un sentiment plus élevé et plus impérieux, c'est la charité dans sa plus noble expression, car la charité se manifeste de bien des manières et même par un don d'argent, mais sa forme la plus sublime est cette charité du cœur, cette aumône immatérielle que les humbles et les pauvres font bien souvent et qui soulage et console plus que l'autre.

La séance a pris fin vers midi.

La fête de Noël a été célébrée, comme de coutume, avec beaucoup de piété. L'affluence a été énorme dans toutes les églises, surtout aux messes dites de minuit.

— *A Saint-Martin* les chœurs mixtes ont interprété avec leur perfection habituelle, sous la direction de M. Peul Fournier, la belle messe de Mme de Grandval. Les soli ont été chantés par MM. Grumiaux, Carton, Fougnies et Carpentier. A l'offertoire, le grand orchestre et l'orgue que tenait avec maîtrise M. Gustave Meyer ont exécuté la *Rapsodie bretonne* de Saint-Saëns.

— *A Notre-Dame*, l'éminent artiste M. Julien Koszul a joué en grand organe la même *Rapsodie*. Quant à la Société chorale de la paroisse, elle a interprété, aux messes de quatre heures et demie et de six heures, le plus grande partie de la *Messe des Rois Mages*, de Pilot. MM. E. Petit et L. Dewispelaere ont chanté avec expression le *Noël* de Roche.

— *A Saint-Sépulcre* la maîtrise a exécuté la messe de Pilot avec accompagnement de quatuors et de bouibois. Il convient de féliciter tout spécialement M. Georges Liétart, bouibotiste distingué. M. Vaillant a exécuté avec le talent qu'on lui connaît une *Rapsodie* sur des Noëls de Gigout, et la *Toccata* de Boëllmann. Félicitons en terminant M. A. Vanderveiden qui sait bien tirer parti des excellents éléments de la maîtrise paroissiale dont il est le chef.

A Saint-Jean Baptiste. — L'arrivée des bergers à la crèche et l'apparition des Anges à la messe de l'aurore, tandis que les sopranos avec leur voix fraîche et mélodieuse entonnaient « *l'adeste fideles* » a produit comme toute les ans un effet des plus saisissants. M. Rustichar, leur professeur, a donc le droit d'être fier de ses jeunes élèves qu'il prépare avec le plus grand soin.

Le programme comprenait ensuite un *O salutaris* d'Ambroise Thomas qui comme duo a été chanté par M. Adolphe Dubar qui conduit toujours avec talent et avec beaucoup d'empleur sa voix de baryton et par M. Jansens l'une des plus belles basses de cette ville qui compte pourtant un grand nombre d'excellents chanteurs.

La messe des *Rois Mages* a été fort bien comprise, et les chœurs ont merché dans la perfection; dirigés qu'ils étaient par M. Léon Dubar.

Un hautboïste distingué, M. Balsez a fait ressortir avec son instrument les beautés de ce chef-d'œuvre en soulignant surtout le vieux air de Noël qu'il comprend.

Enfin M. Hennebelle, premier ténor, a fort bien interprété le *Tantum ergo* de Th. Dubois.

Aux vêpres le sermon a été donné par M. l'abbé Becquet, professeur à l'école catholique des Arts et Métiers de Lille.

Ouverture d'une rue nouvelle à la Mackellerie. — Une enquête est ouverte sur le projet d'ouverture, de classement, de fixation des alignements et du nivellement et de la mise en état de viabilité d'une rue destinée à relier les rues de la Mackellerie et du Luxembourg, à travers le propriété de MM. Glorieux et fils.

Le projet ci-dessus visé avec les preuves à l'appui sera déposé à la Mairie, pendant quinze jours, du 27 décembre 1904 jusqu'au 10 janvier 1905 inclusivement pour que les habitants puissent en prendre connaissance tous les jours de 9 h. du matin à midi et de 2 à 5 h. du soir.

A l'expiration de ce délai, un commissaire enquêteur, désigné à cet effet par M. le Préfet, recevra à la Mairie pendant trois jours, savoir les 11, 12 et 13 janvier 1905, de 4 à 5 heures du soir, les observations qui pourraient être faites sur ledit projet.

Mort d'un ancien conseiller municipal collectiviste — M. Floris Tonneau, ancien conseiller municipal collectiviste, est mort, lundi soir, en son domicile, 8, rue Pierre-Motte, à l'âge de 42 ans, à la suite d'une longue maladie.

Elu conseiller municipal, pour la première fois, le 8 mai 1892, sur la liste Henri Carrette, il fut réélu en 1890, 1897 et 1900. Il démissionna en décembre 1902 avec toute la majorité collectiviste et ne fut plus réélu.

M. Florie Tonneau fut longtemps secrétaire général du *Syndicat Textile de Roubaix et environs*, qu'il représentait au premier congrès international de Manchester.

Le Cercle du Dauphin. — Nos lecteurs sont au courant de la crise que vient de traverser le Cercle. Ils apprendront avec plaisir que le *Dauphin* en est sorti victorieux, grâce au dévouement actif de sa Commission.

L'assemblée qui s'est tenue, lundi soir, de 6 h. 1/2 à 8 h., a été particulièrement importante : on y a décidé la réorganisation du Cercle sur de nouvelles bases. De nouveaux statuts vont donner une nouvelle jeunesse à ce centenaire qui ne demande qu'à vivre le plus longtemps possible. Déjà, le concours de 150 sociétaires est assuré. Une Commission de réorganisation, dont les pouvoirs expireront le 31 mars, a été nommée. Il a été décidé également, dans le but de faire connaître le *Dauphin*, que l'entrée en serait accessible au public, pendant tout le mois de janvier, sans aucun engagement.

Une équipe anglaise de football au Vélodrome roubaisien. — Tout l'intérêt va maintenant se porter vers le match que disputera le 8 janvier prochain sur la pelouse du Vélodrome roubaisien, la célèbre équipe anglaise de « Plumstead-Football-Club » de Londres, contre le Racing-Club de Roubaix, champion de France 1901 1902 1903.

On est unanime à féliciter la nouvelle direction du Vélodrome roubaisien d'avoir pu mettre sur pied une telle rencontre en tirant parti des admirables ressources qu'offre pour un semblable événement sportif le Vélodrome roubaisien dont la pelouse sera ménagée tout spécialement et dont les tribunes et gradins seront particulièrement appréciés en cette saison.

L'automobile-club du Nord tiendra son assemblée générale le jeudi 29 décembre 1904, à cinq heures du soir, dans le grande salle du notre futur siège social (entrepôt du Grand Café), *4, rue de la Gare, près la Grand'Place, à Roubaix.*

Voici l'ordre du jour de cette réunion :

1. Discours du Président. — 2. Rapport du Comité (situation morale). — 3. Rapport du Trésorier (situation financière). — 4. Rapport du Commissaire-vérificateur. — 5. Réductions spéciales sur pneumatiques, accessoires, assurances, etc. — 6. Modifications dans le système de délivrance des permis de libre circulation internationale. — 7. Questions et propositions diverses. — 8. Renouvellement du Comité.

Dans un but de camaraderie un Banquet amical par souscription aura lieu, comme les années précédentes, à l'hôtel Ferraille, à l'issue de l'Assemblée générale, vers 7 h. De même que l'année dernière le banquet sera suivi d'une soirée musicale avec le concours d'artistes distingués.

Pour les pauvres. — Au nom de l'administration de la Banque de France, M. le directeur de la succursale de Roubaix vient de faire remettre à l'Administration municipale une somme de trois cents francs pour être distribuée en secours extraordinaires aux indigents de la ville de Roubaix secourus par le Bureau de bienfaisance.

Le banquet de la Société de gymnastique « La Roubaisienne » a eu lieu lundi soir, à sept heures, au café Lecry, place de la Fosse-aux-Chênes.

A la table d'honneur, autour de M. Gilbert Sayet, adjoint au maire, avaient pris place MM. Gustave Wettinck, adjoint, président d'honneur de la société; Lucien Mouraux, président; Weill et Lepaul, vice-présidents; Piesvaux, moniteur-chef; Clément Florin, vétéran; Paul Lainé, président de la *Fanfare Delattre*; Creveri, les représentants de la presse, etc. Plusieurs dames, parentes des sociétaires, assistaient au banquet.

Au dessert, M. Gilbert Sayet, prenant le premier la parole, porte un toast à M. le Président de la République. Aussitôt, l'orchestre attaque la *Marseillaise* qui est applaudie. M. Mouraux remercie la Municipalité d'avoir bien voulu se faire représenter à la fête. Il rappelle que M. Sayet est un précieux collaborateur pour les sociétés de gymnastique, puis après avoir porté la santé de M. Eugène Motte, député-maire, de l'Administration et du Conseil municipal, il propose de chanter un vivat à leur intention, ce qui est fait.

M. Sayet félicite la *Roubaisienne* de ses succès et engage les gymnastes à se préparer activement au concours de Bordeaux.

M. Mouraux remercie M. Sayet. Il adresse aussi ses remerciements au dévoué président d'honneur, M. Gustave Wettinck et aux membres de la Commission. Un vivat est chanté à M. G. Wattinez. Ce dernier répond qu'il est toujours heureux de se trouver en milieu de ses gymnastes.

A ce moment, M. Sayet donne lecture d'un télégramme de M. Eugène Motte, qui est ainsi conçu :

« Vous prie saluer au banquet notre excellentissime Société municipale et lui dire que nous saluerons largement les gymnastes pour qu'ils puissent briller à Bordeaux ».

Ce télégramme est accueilli par un tonnerre de bravos.

M. Mouraux remercie les invités et annonce, au milieu des applaudissements, que M. Gilbert Sayet est nommé membre d'honneur de la Société. Après lui prennent successivement la parole, MM. Piesvaux, Lainé, Clément Florent, Creveri et un de nos confrères.

Pendant tout le banquet, un excellent orchestre a charmé les oreilles des convives. La fête s'est terminée par un concert très goûté.

Le Banquet du Tir National a eu lieu dimanche après midi, à trois heures, au local, Grande-Rue, 311. Il était présidé par M. Arthur Desrousseaux, président, entouré de MM. Jules Glorieux, président d'honneur; Henri Ventroys, vice-président; V. Renard, secrétaire; des membres de la Commission et des représentants de la presse.

La fête a été très animée, comme de coutume. L'heure des toasts venue, M. Arthur Desrousseaux a remercié ses collaborateurs de l'activité dont ils font preuve envers la Société. Il a remis ensuite une médaille et une coupe à M. Victor Demailly, l'un des plus anciens sociétaires. Celui-ci, très touché, a remercié. M. Tonnel a fait l'éloge du président en termes excellents. Des remerciements ont été adressés à l'administration municipale par M. Doré.

Le banquet s'est terminé très joyeusement par des vivats et des chansons.

AUX CISEAUX D'ARGENT, 57, rue de Lannoy, mercerie, nouveautés de la saison. — Cheminises, gants, foulards, cravates. — Fourniture pour tailleuses. — **Cadeaux utiles pour étrennes.** Un joli calendrier est offert aux acheteurs.

La Société des Anciens Soldats-Musiciens fêtait dimanche la Sainte Cécile.

Après une magnifique exécution en l'église Notre Dame, les musiciens se sont réunis dans le salle du café Pendore, pour terminer la fête par un banquet.

A la table d'honneur, à côté de M. Albert Despret, président, se trouvaient MM. Emile Leblanc, adjoint au maire; Bertrand, vice-président et le chef, M. Jung.

Au dessert, M. Despret remercie tout d'abord M. le Maire d'avoir bien voulu envoyer au banquet un membre de l'administration municipale. Un vivat est aussitôt chanté et en l'honneur de MM. Motte et Leblanc, et en l'honneur de M. Emile Loubet, président de la République.

Continuant ensuite son discours, M. Despret énumère les étapes glorieuses de la société, sans oublier de remercier chaleureusement ses protecteurs.

Que dire de notre Commission, Messieurs, dont la compétence n'a d'égale que le dévouement, poursuit M. Despret.

Elle a à sa tête un vice-président, M. Léon Bertrand, dont chacun se plaît à reconnaître les grandes connaissances, son dévouement infatigable à notre cause mutuelle.

En terminant, le M. le Président a des mots aimables pour les membres de la commission civile et les musiciens.

Sur sa proposition, un vivat est chanté à M. Jueg, le dévoué directeur.

M. Emile Leblanc, adjoint, assure la société de toute la sollicitude de la municipalité.

Après quelques mots de félicitation pour la belle exécution du matin, le directeur, M. Jung, fait appel au dévouement des musiciens pour faire mieux à l'avenir.

Prenant la parole au nom de la Commission, M. Léon Bertrand, dit qu'il remercie bien sincèrement le président des félicitations trop flatteuses qu'il a adressées tout à l'heure, mais, dans ce modestie, il a oublié de dire qua, si la Commission était animée d'une si belle ardeur, c'est qu'elle voyait son Président en déployer une plus grande encore.

La société de secours-mutuels des Chauffeurs - Conducteurs de machines, établie chez M. F. Lebron, place du Trichon, s'est réunie en son local, dimanche matin à dix heures et demie, pour aller rendre visite et remettre l'insigne à M. Albert Prouvost, président d'honneur. Le Comité a été reçu par le distingué président du Tribunal de Commerce, en son domicile boulevard de Paris, avec la plus grande courtoisie. Introduits dans le salon où les vins d'honneur ont été servis, M. Dodselaere, président, en remettant l'insigne, a remercié M. Albert Prouvost d'avoir bien voulu accepter le présidence d'honneur de la société et lui a dit combien les sociétaires étaient fiers et heureux de voir en M. Prouvost, premier magistrat de la Ville, le bouclier protecteur de cette corporation.

A son tour, M. J. Debrebander, le dévoué vice-président, dit qu'avec l'appui d'un protecteur et bout placé, la Société mutuelle n'a rien à craindre. M. Debrabender fait ressortir les avantages de la mutualité, et préconise l'union pour atteindre le but poursuivi.

Répondant à ces différentes allocutions, M. Albert Prouvost a exprimé le plaisir qu'il éprouvait en acceptant le titre de président d'honneur de la Société. Fervent mutualiste M. Prouvost a dit : J'ai regretté d'être absent dimanche dernier, car si j'avais été à Roubaix, et à la fête de votre Société, j'aurais eu plaisir à entendre et à applaudir M. Deschanel dans sa brillante conférence.

M. Prouvost a fait allusion au rôle important du chauffeur-conducteur, qui conduit toute une catégorie d'ouvriers, et a terminé en disant qu'il s'intéressait très volontiers à la marche de la Société pour le succès de laquelle il forme les meilleurs vœux. Ces vibrantes paroles ont été saluées par de chaleureux applaudissements.

M. Albert Prouvost a remis un don à la Société, ainsi que sa photographie, à titre de souvenir. La délégation s'est retirée ensuite, enchantée de l'accueil sympathique qu'elle avait reçu du distingué président d'honneur.

La Société de secours mutuels des Anciens Sous-Officiers Français a tenu son assemblée générale du 4e trimestre, en son local, le dimanche 25 décembre.

Conformément aux conditions prescrites par l'art. 38 des statuts, le sous-commission de contrôle a soumis son rapport sur le bilan de la société au 10 décembre 1904.

Le capital à cette date est de 33 000 francs avec une augmentation de 8.655 francs sur l'année précédente.

L'assemblée générale ratifie ce rapport à l'unanimité.

M. le Président informe ensuite l'assemblée que 31 membres ont été admis pendant le cours de l'année et 48 membres honoraires. Parlant de la grande fête mutualiste du dimanche 18 décembre, il est heureux de constater qu'elle a réussi au delà de toutes ses espérances, mais qu'il ne faut pas s'endormir sur ses lauriers et que chacun tienne à cœur d'amener de nouveaux membres participants et honoraires. Il espère pouvoir présenter à la prochaine assemblée générale de mars, une longue liste de nouveaux membres.

Il remercie Messieurs les membres de la Commission des fêtes du concours dévoué qu'ils ont apporté dans le préparation de cette belle et grande manifestation mutualiste. Aussi, en nom de la société, il les assure de sa reconnaissance.

Enfin, il signale à la bienveillante sympathie des membres de l'assemblée, M. J. Desruelles, sociétaire, professeur de boxe, et son frère Hubert, qui ont apporté leur concours généreux à la fête de l'Hippodrome.

Le président informe l'assemblée que le Commission a été présenter ses sincères félicitations à M. Ed. Thieffry, un des plus anciens membres de la Société, et qui a reçu dernièrement les palmes académiques comme président de la Société de gymnastique du Bleue-Seau, pour services rendus à divers Congrès, et aussi pour la bonne direction de sa Société. Il demande aux sociétaires de s'associer à l'idée que le Commission a eu de lui offrir un souvenir durable. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Le président donne communication d'une lettre de M. Joseph Wibaux qui fait un don de 100 fr. à la société, à l'occasion de la mort de son père regretté, M. Achille Wibaux.

Au nom de la société tout entière il remercie MM. Wibaux fils du don généreux qu'ils viennent de faire. Il espère que ces exemples seront suivis et que les personnes aisées profiteront des circonstances solennelles de la vie, pour se rappeler tout le bien qu'elles peuvent faire aux sociétés de secours mutuels.

Enfin il rend compte de l'admission de dix-neuf membres honoraires et de cinq membres participants.

En terminant, le président, en son nom et au nom du Conseil d'administration, présente ses meilleurs souhaits pour 1905 aux membres de la Société. Il les prie de transmettre à leurs dames et aux membres de leurs familles ses vœux les plus sincères pour leur bonheur présent et futur.

En bon mutualiste il souhaite enfin aux sociétaires le feu sacré de la mutualité et demande qu'ils fassent le nécessaire pour amener un grand nombre de nouveaux membres en 1905.

Grands froids. — La Maison DEFLOU recommande ses chaussures hygiéniques doublé chat, grande marque Pinat; ses caoutchoucs russes et français. N'achetez rien sans avoir visité nos magasins, 8, rue de la Gare, Roubaix.

Œuvre de la Bouchée de Pain. — Semaine du 19 au 25 décembre 1904 Nombre de portions distribuées : grandes personnes, 2 292; enfants, 2 064; total, 4 296.

Dons reçus : D'un anonyme : vieux vêtements et 1 paire vieilles abaisseures; de MM. Isaac Holden et fils, à Croix, 100 kilos de vieux cuirs; trouvé au PDP, 0 fr. 50; Anonyme, 5 kilos de vieux cuirs.

Mme **Meuler**, 69, rue de Lille, Roubaix. — *Reprises invisibles dans les Vêtements.*

Les accidents du travail. — Une épouleuse, Célina Decourcelles, 65 ans, rue de la Mackellerie, de chez MM. Glorieux, rue Favreul, blessée à la cheville droite, un mois de repos.

— Un homme d'équipe, Eugène Desrumaux, 23 ans, boulevard Montesquieu, de chez M. Planquart, rue de l'Alouette, blessé au genou gauche, 15 jours de repos.

— Un emballeur, Louis Jouret, 27 ans, rue du Pile, cour Dubemel, de chez MM. Motte, rue des Longues-Haies, blessé au pied droit, 25 jours de repos.

Pianos d'occasion en grand nombre. Maison **Serépel**, 138, Gde-Rue, Roubaix.

Les accidents de la rue. — *Ecrasé par une voiture* — Un tisserand, Charles Auguste, 53 ans demeurant rue du Collège, 156, est tombé ce matin dans cette rue, juste au moment où une voiture passait en grand trot dont une roue lui a contusionné les deux jambes. M. le docteur Druesne l'a visité et l'a fait admettre à l'Hôtel-Dieu.

— *Une chute rue de l'Alouette.* — En retournant chez lui, rue de l'Alouette, cour Lepers, 27, un rattacheur, Louis Leclercq, 45 ans, est tombé dans cette rue et s'est fracturé la jambe gauche. M. le docteur Lepore qui l'a soigné l'a fait admettre à l'Hôtel-Dieu.

— *Une chute rue de Flandre.* — Dimanche, un teinturier, Pierre Verbracker, 51 ans, rue de Flandre, 134, est tombé, vers 10 h. du soir, près de chez lui, et s'est fracturé le cheville gauche. M. le docteur Delabousse qui l'a soigné l'a fait admettre à l'Hôtel-Dieu.

Cambrioleur surpris. — Dans la soirée du lundi, vers 9 h. 3/4, en rentrant chez eux, les époux Clément, demeurant rue Ma Campagne, 132, ont constaté qu'on s'y était introduit et que les meubles avaient été fouillés.

Au moment où Mme Clément allumait la lampe pour se rendre compte de l'importance du vol, un cambrioleur qui était encore dans la maison l'a bousculée et a pris la fuite par le jardin avant que les époux Clément, justement surpris, aient eu la pensée de lui mettre la main au collet.

Mauvaise purge. — Une ménagère, Angélique Biraud, 41 ans, rue Perrot, 13, femme Grigny, a été arrêtée, mardi après-midi, par les agents Chentraine et Trialli, en vertu d'un extrait de jugement du tribunal de Lille, l'expédient à purger une peine de trois mois encourue pour fraude en réunion.

CONDITIONNEMENTS

Mouvement de la semaine de 18 au 24 décembre 1904

VILLE DE ROUBAIX

Soies	144 k.
Laines peignées	352.135
Laines filées	96.423
Laines diverses et blousses	4[illegible].800
Coton	18.977
Total	515 570

Marché à terme, ... kilos. — Décroissage, 26 opérations 1/2 — Tirage, 420 opérations 1/2.

Le directeur : L. BIPPER.

CHAMBRE DE COMMERCE DE ROUBAIX

Soies	277 k.
Laines peignées	841 [illegible]
Laines filées	87 078
Laines diverses et blousses	16.982
Cotons	55.857
Total	471.687

Décroissage, 17 opérations 1/2. — Tirage, 510 opérations 1/2. — Marché à terme ..... k.

Le Directeur : J. DELATTRE.

VILLE DE TOURCOING

Laine peignée	356 478 k.
Laine filée	12[illegible] 835
Blousses et laines diverses	1[illegible] 89
Coton	8 758
Total	779.661

Conditionnement, 1.458 — Tirages, 237; Dégraissages, 22. — Marché à terme, ... k.

Le Directeur : Arthur BOUTE.

Etablissement de Roubaix

Chocolats de qualité supérieure

FONDANTS, PRALINES & NOUVEAUTÉS

Pour Cadeaux du JOUR DE L'AN

5, rue du Priez — LILLE — Près la Gare

Le Magasin est fermé le Dimanche 1er Janvier du 27 décembre

Naissances. — Edmond Bayart, rue Condorcet, 4. — Léone Cacheux, rue Bernard, 6. Trillon, 11. — Théophile Beurrier, rue du Fontenoy, 6. Flipo, 7. — Jeanne Capart, rue du Calsau, [illegible] — Yvonne Ravier, rue Blanchemaille (H.-D.) — Florimond Liagre, boulevard de Cambrai. — Julie Hallez, boulevard de Cambrai — Maurice Honorez, boulevard de Cambrai. — Léon Preux, rue du Pile, 82. — Marie Lambaert, rue Molière, 6 Polyt., 3, — Simonne Sobrie, rue Dombasle, 13.

Décès. — Désiré Lorthioir, 3 mois, rue d'Arcole, cité Saint Léon, 19. — Antoinette Batteau, 2 ans, rue Gauvent, 47. — Floris Tonneau, 42 ans, cafetier, rue Pierre Motte, 8. — Marie Debeir, 23 ans, ménagère, rue et cité Montgolfier, 9. — Raymonde Patrolin, 19 ans, frangeuse, rue du Luxembourg, 6. Dekoe, 2. — J.-B Mercier, 1 an, rue du Fontenoy, 208, c. Desmet, 5. — Clémence Hermens, 65 ans, sans profession, rue de la Lys fort Wattel, 2. — Louis Lesur, 70 ans, sans profession, rue de Lorraine, 53.

Mariage. — Jules Dupont, 27 ans, peigneur, rue des Anges, 89, et Marie Vermeersch, 21 ans, doubleuse, même adresse.

Publications de mariages. — Oscar Clément, bambrocheur à Hem et Pauline Lefebvre, étaleuse, rue Maufait, maisons Bruloie, 5. — Louis Deregnaucourt, soldat-musicien à Givet et Flore Coeboteux, piquûrière, rue Charlemagne, 48. — Georges Hamel, horloger-bijoutier, rue du Fontenoy, 91 et Marie Delerue, sans profession, rue de Soubise, 18. — Félix Chais, apprêteur, rue Pierre-de-Roubaix, 209 et Marie Vandorpe, tricoteuse, rue de Baval, 27. — Pierre Deboeve, rattacheur, rue Saint-Eleuthère, 20 et Flore Deleu, doubleuse, rue Milton, 19; — Gustave Gilleman, cordonnier, rue Delattre, 13 et Maria Lambert, ménagère, rue Delettre. — Eugène Français, apprêteur, r. Alma, fort Wattel, 32 et Clémence Marien, soigneuse, rue Alma, 150.

Albert Deleu, rattacheur à Hersaux, et Octavie Decuyper, bambrocheuse, rue de la Balance, 127. — Louis Tanchan, négociant en cotons filés, rue de Valmy, 57, et Emma Flipo, sans profession, boulevard d'Hallulin, 16. — Louis Brocard, représentant de commerce, rue Réaumur, 26, et Angèle Delmert, couturière, rue Lafayette, 5. — Emile Debuisne, employé de tissage, rue du Brondeloir, 25, et Marie Merisical, couturière, rue Cugnot, 29. — Alfred Lambin, rentreur, rue Casimir-Périer, 17, et Marie Lebrun, tisserand, rue du Pile, 144. — Florentin Laroy, employé, rue Voltaire, 108, et Maria Gadenne, modiste, rue de Remiramont, 13.

Paul Delgrange, courtier en sucres à Valenciennes et Lucie Rasson, sans profession boulev. de Paris, 47. — Charles Agache, employé de commerce, rue du Moulin, 155 et Justine Henno, modiste, rue du Fontenoy, 98. — Martiel Dassonville, sans profession à Tourcoing et Jeanne Salembier, sans profession, rue des Lignes, 12 — Victor Marchand, employé de banque à Croix et Angèle Lutan, couturière, rue de Baval, 88. — Albert Deltombe, rattacheur, rue Radeau, 69 et Blanche Vilmaux, ménagère, rue Cadeau.

Henri Descamps, électricien à Roubaix et Florence Uyttenhove, soigneuse à Croix. — Georges Bauduin, domestique, rue Solférino, 42 et Marie Hache, soigneuse, à Tourcoing — Emile Clerc, négociant, rue de la Fosse-aux-Chênes, 76 et Edmée Gille, sans profession. — Georges Danil, chimiste, boulevard de la République, 48 et Laure Wibeux, sans profession, rue d'Isly, 136. — Charles Van Rompay, cordonnier, rue Sébastopol, 58 et Eugénie Camier, cuisinière, place de la Liberté, 18.

LUMINOL Savon pour linge, flanelles, laines, ménage. — *Victor Vaissier*

WATTRELOS

Accident de travail. — Un charpentier, Paul Devliger, 55 ans, demeurant au Crétinier, de chez Mme Emile Picavet, rue Blanchemelle, à Roubaix, blessé aux jambes, un mois de repos.

Quel que soit l'achat que vous ayez à faire, consultez notre « page, vous trouverez l'adresse d'une bonne maison, où vous aurez dans d'excellentes conditions ce que vous cherchez.

CROIX

Un arrêté digne du grand Turc

Au moment précis où nous proposions au Maire de Croix de rétablir les processions et de supprimer les secours accordés aux seuls enfants des écoles laïques, à cause du *vice de spécialité*, ce dernier rédigeait, ou plutôt signait, un nouvel arrêté dont voici les principaux passages :

« Considérant qu'aucun de ces arrêtés n'a réglementé le droit de sortie et de circulation en corps, sur la voie publique et dans l'intérieur de la commune des sociétés constituées.

« Considérant qu'il y a lieu de combler cette *lacune* en prenant des mesures qui auront pour but d'empêcher le retour des conflits qui se sont déjà produits et ont été provoqués dans les rues *par une société rivale.*

La société *rivale*... a occasionné des troubles.... Si M. le Maire avait écrit : « Les sociétaires de la *Grande Harmonie* ne voulant pas baisser pavillon devant mon écharpe et obéir à tous mes ordres, je leur déclare la guerre... sans trêve... » nous lui aurions accordé bien volontiers un brevet de franchise.

Il cite ensuite toutes les sociétés reconnues et constantes s'occupant de musique de chant, d'armes et de tir :

Musique municipale, Union Chorale; La Renaissance, La Patriote, Grande Harmonie; Les Aiglûs; Fanfare du Crêchet; Orphéonistes